

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 8

Artikel: Cinquante ans après : tout en battant la semelle : [suite]
Autor: Pfluger, Ch.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 19 février 1921. — Armoiries communales, suite (Mérine). — Lo Vilhio Dévesa : On krouyoun toua (Djan-Dzâtyé). — P. P. C. — Cinquante ans après, occupation des frontières en 1871, II (Ch. Pfleiger). — Aux confins du Jorat, croquis broyard (Solandieu). — Tableaux villageois, le pressoir (Jean des Sapins). — Epire-part de fiançailles (Une Vaudoise de Lausanne). — LE FEUILLETON : Le Violoniste de Mazembro, II (Hilai Gay). — Vaudoises. — Bibliographie.

ARMOIRIES COMMUNALES

(Suite.)



Bérolle. — La médaille commémorative de la mobilisation de guerre distribuée aux soldats de cette commune porte un écu rouge; entre le centre et le bord supérieur de l'écu (au point d'honneur, comme disent les heraldistes) se trouve un cœur d'argent, et dans celui-ci sont

figurés deux sapins.

Ces armoiries paraissent dérivées d'une marque forestière, elles rappellent l'écu de Bière que nous avons donné précédemment, qui lui aussi semble dérivé d'une marque forestière.

Nous devons les renseignements ci-dessus à M. Decollongny, qui a bien voulu nous les communiquer.

* * *

Forel (Lavaux). — Le hameau dit : Les Cornes-de-Cerf est le plus important et le siège administratif de la commune de Forel, ce qui explique que le « massacre de cerf » (ramure de cerf adhérant au crâne) représente sur les armes de cette commune. Le champ de l'écu est rouge, le « massacre » est d'argent ainsi que la lèvre gothique F placée entre les cornes et qui rappelle le nom : Forel. Ces armes figurent sur les communications, avis et papiers communaux officiels. (Renseignements fournis par M. Decollongny.)

* * *

Gland. — Les procès-verbaux du Conseil de commune mentionnent que dans sa séance du 20 juin 1789 le dit Conseil a décidé l'achat d'un drapeau blanc sur lequel figure un chêne « fruité » de couleur verte. Sur ce drapeau on lit, à la partie supérieure : *Communauté de Gland* et à la partie inférieure : *Année 1789*. Ce sont des armes parlantes. L'écu de cette commune est la représentation du drapeau, moins les inscriptions, naturellement.

* * *

Montpreveyres, qui appartient au Grand St-Bernard, a conservé en partie les armes de ce couvent, comme Féchy, en les modifiant, en les « brisant », comme on dit en style heraldique. L'écu de Montpreveyres est bleu avec deux montagnes d'argent dans sa partie inférieure, surmontées d'un cœur enflammé rouge; le tiers supérieur du champ est blanc chargé d'un rossignol perché sur un rameau, allusion au surnom des Montbresbytériens, qu'on appelle les *rossignollets*. On peut comparer cet écu avec celui de Féchy, que nous avons déjà donné.

Mérine.



Leysin s'est donné en 1905 un écu rouge coupé horizontalement en deux parties égales, une supérieure noire et une inférieure jaune; sur le fond ainsi formé, un sapin vert surgi d'entre deux montagnes vertes qui occupent la partie inférieure de l'écu. Les couleurs noir et or rappellent que Leysin et Aigle ont formé une seule et même commune et paroisse. Le sapin indique... que l'on trouve des sapins à Leysin, tout simplement.



ON KROUYOUN TOUA

Patois khétzou (Fribourg).

SE lè z'anhyan dau vilyou tìn révignan per sò, mé mouzon ke **Py**, auréan dé get kemin dé lanterne dé lokomotife. Kan noucè pérégran de mil oué ch' y volan fere ou toua, n'yan tyé dé krouyoun tzer-à-ban ke fazan on détertin dé la mètzane. On lè yret sako dé la pouta dyza; au bet d'ouna deni ára, on avey lou dérey inmourtey et s'lon voley dévezà, y falyey bramâ kemin dé soua.

Ora, l'y et ouï otî afère. On a lou tzemir dé fè ke vo barlatet kemin on emeçao et dévaré le kilomètre kemin on possédâ. Et pu on a yu arouyé le vélocipède ke son fermou kemoudou po traknâ de cé de lè sia tan gran fîe. N'in da on tziron à l'arnâne et lè z'amourea l'amon rido stau bikané po pistâ vè le grahyázè.

Apri sin son vigneyté éau ballé grossé voituré ke roulon sin tzavau, et kon lau di dé z'automobile. Kué l'y aré kru l'ou pouey fabrekâ dé m'kaniké dinsse, ke pisten su lè routhé kemin dé z'imirédy? Ma y fâ pa tan bi lè rinkontrâ. Se lè tzemir son set, y l'épardzemalon la puça dé toté lè pâo; vo z'in dé plyn lè gê, lou nâ et la gourdze; vo fan a tuehi et a éereny ouna puchinta vuerba. Se l'ê a dau pacot su lè tzerreyrâ, la vo tzanhlyon kontre et vo z'imbardizon de la pouta façon. In passin din lè velé et lè velâdou kemin dé z'équa y l'impekalon prau sovin dé dzenlyé, dé tzin o bin assebin dé dzin. L'y et po sin kon lau di dé z'ékrazeu.

Po lâ fère à pêchéydré y l'y an toté souarté de chignau. Dê kou y brâmon kemin on bâ ke boulvret; dé kou y dzapoton kemin on piti tzin; dé z'otrou y dzouy dé noté dé mugika.

Ma tzakon ne pâo pa sè payî ouna dé stau machiné, ka y son fermou tchyré, et n'a tyé lè grossé bossé ke puau n'in d'adzettâ. Lé komi ravagey voyadzou prau sovin dinche.

L'autrour dzoa, dou z'estafie passavan lou dumzou vè ouna gare intré lè tyinton dé Vau et dé Fribou, kan y l'y atrapon l'inkourâ d'ouna pérote vezena. Y fan aréca l'automobile et dyon à l'inkourâ

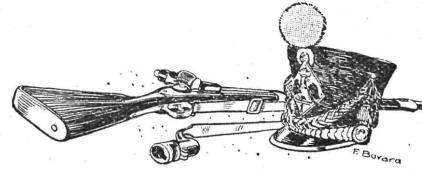
dé montâ. Stisse to kontin, lou sé fâ pa dere dou yâdzou et di à sè kompagnon ke sin lè alâvè fermou bin, peske lè falyey sè dépatehy d'arouyâ por on batchy et por on intérâmin. Ma kan son z'arouva vè la kura, lè dou z'individu, bin lyin d'arèga, l'y an passâ lou velâdou à la fudra, kan bin lou pourou inkourâ kryavé in, grâce à lou fâchi dessindre. Stau krouyoun manifey l'y an menâ lou priez tan tyé à la pérote vezena, du yau le a falyou oum' âra po sè rinvini. N'a pu batchy et interrà tyé fermou tâ.

Méfâdè-vo dé z'automobiliste ! Djan-Dzâtyé.

P. P. C.

EN malheureux, détenu préventivement dans la géôle d'un canton romand, et fatigué des tentes de dame théâtre, a réussi à prendre le large. En quittant la cellule où il croupissait depuis plusieurs mois, il a laissé le document que nous offrons aux lecteurs du *Conteur* et dont nous respectons l'orthographe :

« Je suis à bout de patience d'attendre les compliments de M. le Président, et encore ma peau n'est pas pour conservé dans un grigorifique (frigorifique), mon intentions n'était pas de partir avant avoir terminé ma cause dont je suis l'auteur d'un porc, mais non de ce que l'on me reproche d'ailleurs, malgré quoi ma dépoüiller de mes souliers de mon chapeau, un peu de tout; l'on sait pas douté que j'avais entre les jambes, une pochette attacher au sac qui contenait mon portemonnaie avec 36 fr. mon rasoir un bout de pipe quel sait cassé, en ma soiant dessus, sur le tram, mais j'ai put quand même la racomoder et fumer avec un briquet que j'avait aussi un bout de cie elle n'était pas tant grande, mais à force de patience je suis quand même arrivé à détacher deux barreaux, voilà passé 2 mois de travail à ciez ces barreaux, sait dire que je suis encore un homme infatigable. J'avais encore 3 bout de crayon je vous les laisse en souvenir de moi avec ma belle pipe racomodé, maintenant sait pas ceux de Vevey et ny ceux du canton de Fribourg qui auron l'honneur de me prendre. Je serai l'homme de m'en aller pour ne pas être toujours accusé de toute sortes de vol quon fait ici, ou ailleurs. Quant te je serai puni pour ce que j'ai mérité, je serai soumit, mais subir pour autrui, non. »



CINQUANTE ANS APRÈS

Tout en battant la semelle.

II

Pendant nos gardes, plusieurs épisodes drôlatiques se passèrent; ainsi, une nuit, des cris épouvantables sortent d'une écurie où logeait de nos camarades; la garde arrive en toute hâte avec des lanternes et un spectacle impayable s'offre à ses yeux. Une vache avait rompu son amarré et courrait dans l'écurie piétinant nos camarades pendant leur sommeil. Ceux-ci, n'y voyant goutte, s'étaient blottis pour la plupart dans les crèches. Nous réintégrâmes l'auteur du scandale à sa place, et l'incident fut clos par de bons rires.

Une autre nuit, ce fut le tour d'un « boiton », dans lequel un porc échappé s'était mis à manger la capote d'un carabinier. Comme il arrivait aux boutons et que cela produisait un bruit insolite, nos camarades furent réveillés. Ils appellèrent la garde pour remettre le canon à sa place.

Un autre épisode, non moins grotesque, fut l'arrivée un soir vers minuit du soldat surnommé Buffet. Le capitaine Renevier, qui attendait le courrier, vit sortir le type de la diligence et lui demanda d'où il vient.

— Comment d'où je viens ? De Lucerne, pardi ; on m'avait assuré que vous étiez là bas. J'ai été vous y chercher. A présent, j'ai assez tracé comme cela ; j'ai faim.

— Eh bien, venez, on vous réconfortera.

Le lendemain, notre capitaine le réintègre dans la poste et renvoie ainsi par retour du courrier à sa famille la victime d'une mauvaise farce.

En fait de distraction, nous avions l'auberge communale, tenue par M. Cachot et son aimable fille. C'était un Cachot où l'on allait volontiers. Nous avons même souvenir d'un certain lieutenant qui garde religieusement un livre d'heures en souvenir de la mignonne. Chaque soir, il y avait café-concert, organisé par des carabiniers plus ou moins artistes. L'ami R. avait déniché chez les Bartolo un violon en bois de sapin blanc, un « charivari » pour le moins, un autre amateur l'accompagnait avec l'armónica et, de cette manière, les heures passaient gairement, si galement même qu'en deux jours nous avions mis à see les tonneaux de l'auberge.

Les parties de luges étaient une autre distraction non moins amusante. Qui ne se souvient du grand caporal Bovard, dirigeant le traineau du cantonnement Bartolo, et descendant comme le vent avec la petite troupe, pour répondre aux appels journaliers.

Un bal avait été décidé et les leçons de danse marquaient grand train dans les cantonnements, car il est bon de dire que les filles ne savent pas danser dans cette contrée. Malheureusement, notre départ précipité coupa court à ce beau projet.

Dès le 30 janvier nous commençons à entendre sérieusement le canon et la fusillade. Nous prenons nos dispositions pour mettre la tête de pont en état de défense. Des moules de bois sont entassés de chaque côté. Nous sommes constamment sur le qui vive, car une quantité de fuyards, avec leurs mobilier, leurs provisions, etc., traversent le pont.

Un après-midi, une panique épouvantable se produit à Goumois France. Voilà les ulhans ! et un sauve-qui-peut général se produit sur le pont. Bien-tôt arrivent deux jeunes gens de la contrée qui s'envoyaient à cheval.

Bientôt ce sont aussi quelques soldats isolés qui descendent la montagne et cherchent à pénétrer en Suisse. Mais le maire de Goumois France est au bout du pont avec des gendarmes et les empêchent de traverser. Malgré cela un assez grand nombre de soldats forcent la consigne et viennent nous rendre leurs armes. D'autres suivent le cours du Doubs pour tâcher de rejoindre leurs corps, car ils ont été coupés de l'armée de Bourbaki et viennent de prendre part au combat de Maîche. Ce sont les premiers soldats français entrés en Suisse. Chacun les accable de questions de toutes sortes. Ce sont des Alsaciens, enfants de Mulhouse, plusieurs de très bonne famille, mais exténués par les privations de toute sorte. L'un d'entre eux a en poche un billet de mille francs qu'il n'a pu changer depuis quinze jours. Comme il n'y a pas de place pour les loger, le caporal Seewer et quelques carabiniers sont désignés pour les conduire à Saignelégier, le soir même et je suis du nombre. Le retour se fait en traineau.

Dans la nuit du 31 janvier, nous sommes réveillés en sursaut par la générale. L'ordre vient d'arriver au bataillon de partir sur le champ pour une direction inconnue ; des ordres nous attendent à Saignelégier. Vite, chacun de boucler son sac, de faire ses adieux à nos braves logeurs qui pour la plupart sont au lit et en moins d'une heure la compagnie est prête à partir. Une section reste pour la garde du pont, sous le commandement du lieutenant de Weiss.

A Saignelégier nous recevons une modeste collation et nous apprenons par l'adjudant Boiceau la signature, dans la nuit, de la convention Clinchant-Herzog. Jusqu'à Chaux-de-Fonds, nous suivons le régiment d'artillerie de montagne, ainsi qu'une colonne d'environ 300 Français qui avaient passé le Doubs à divers endroits.

Après une marche très pénible à la queue leu-leu, avec un mètre de neige, et après un arrêt aux Bois et à la Ferrière, nous arrivons à la Chaux-de-Fonds vers les 4 heures du soir. La ville régorge de soldats suisses, car toute la V^{me} division qui se trouvait

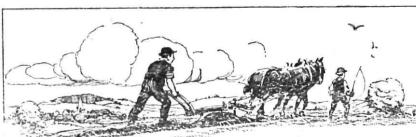
dans le Porrentruy a reçu l'ordre de marcher sur la Chaux-de-Fonds à pas accéléré. A notre entrée en ville nous croisons un convoi de 800 malades et blessés de l'armée de Bourbaki, entrés par le col des Roches ; c'est pitié de voir ces malheureux dont quelques-uns portés par des cantinières et qui ont les pieds gelés.

Des billets de logement nous sont distribués et chacun s'en va à la recherche de son amphithéâtre. Pour mon compte, je suis reçu à bras ouverts dans une famille d'horlogers dont j'ai oublié le nom, mais qui a été pleine d'égards pour moi. Malheureusement, en soupant, je me suis endormi sur mon assiette, à la grande hilarité de toute la famille, mais cela était excusable, ayant été de garde la veille. Le sommeil me gagnait. Une petite soirée nous avait été préparée au Cercle du Sapin, mais comme j'ai dormi tout du long, je ne sais trop ce qui s'y est passé.

Le lendemain 2 février, la diane nous réveille vers 6 heures et nous partons par une obscurité complète et sans avoir pu remercier les braves gens qui nous ont si bien reçus. Le bataillon a reçu l'ordre de se rendre en toute hâte à Colombier et il faut obéir. Nous faisons route avec le bataillon n° 10, que nous rejoignons au sommet des montagnes dominant Neuchâtel. Nous arrivons dans la matinée à Colombier où nous trouvons une section de la compagnie de chasseurs du 26 de Lausanne, qui conduisait déjà une première colonne d'internés, car ceux-ci commencent à arriver en grand nombre. Les autorités ont fait dresser d'immenses tables au milieu des rues et au fur et à mesure que les internés passaient, sur leur délivrance de la soupe et du pain.

(A suivre.)

Ch. PFLUGER



AUX CONFINS DU JORAT

Croquis broyard.

C'est au pays romand,
A l'ombre du village...

C'EST pour Murist-la Mollière que la petite chanson normande a été créée. D'ailleurs, la Haute-Broye, celle de l'enclave d'Estavayer surtout, est une Normandie en miniature, mais plus verte, plus riante, plus poétique.

Quel ravissant pays ! Dans les vallonnements d'un terrain gracieusement ondulé, quels jolis villages, dont les toits vermillons éclatent comme de larges coquelicots dans l'intensité de la verdure, sous les lourdes frondaisons des noyers ou dans le coin adorablement solitaire d'un grand bois !

Oh ! ces bois ! Quel symbole de paix ! Les forêts nombreuses de cette partie de l'enclave sont un des joyaux de cette terre pastorale si richement dotée. Sapins, pins ou hêtres, elles sont toujours belles et florissantes.

La bruyère, d'un rose doux et vif, timide et souriante dans sa robe palmée de velours émeraude, y dispute la place à la mousse jusqu'à la lisière que longe une vieille charrière abandonnée, que dut foulé jadis le petit ânon de la reine Berthe.

Des fougères admirables, fines et élancées, hautes comme de jeunes sapins, y bordent les petits sentiers comme les rangées de palmiers de quelque royal château d'Orient.

Des lianes, de vraies lianes, grimpent jusqu'au faîte des grands arbres, s'y enlacent, puis, lassées de grimper, ne trouvant plus d'appui, retombent vers le sol.

Puis ce sont les buissons de mûres sauvages, de framboises embaumées, de myrtilles rampançantes, la curieuse mosaïque des champignons polychromes qui détonne le jaune fauve de la savoureuse chanteclelle.

Au sortir de la forêt, c'est le guéret à l'âcre parfum de terroir, la terre grasse des campagnes broyardes, que le soc de la charrue au pas cadencé de nos fiers bœufs fribourgeois, découpe en lourdes tresses, où le printemps verra naître la tige verte, frêle et menue et l'été la taison jaune des blés d'or.

Nous voici sur le gracieux monticule des Grassis, le point culminant de ce coin de terre. Quelle vue et quel panorama !

On fait souvent des centaines de kilomètres pour atteindre le pied d'un pic dangereux, pour l'escalader au risque de se rompre les os, et cela pour voir le Léman ou le lac de Bienne dans un lointain brumeux où tout se confond.

Ici, en flânant, on atteint le sommet d'un véritable belvédère.

Le premier plan, ce sont les vastes plaines de la Broye, jusqu'au Vully, jusqu'à Morat ; c'est la nappe d'émeraude du lac ; c'est la ligne ondulée du Jura.

Presque tous les villages de l'enclave sont blottis à l'ombre des noyers.

Les clochers, à la flèche brillante et svelte, piquent la draperie d'azur des cieux.

Le second plan, le Moléson et les Alpes gruyeriennes, aux vigoureuses ciseuses.

Tout au loin, à l'arrière-plan, les Alpes bernoises avec leur reine, la Jungfrau, les Alpes valaisannes avec la Dent du Midi, les Alpes savoisiennes avec le Mont-Blanc.

Qu'en dites-vous ? — Cela ne vaut-il pas le Léman ou le lac de Bienne vu du pic d'Arzinol ?

Pour moi qui vient de l'admirer, ce spectacle est une féerie, c'est le plus beau, sans contredit, qu'il m'aît donné de contempler.

Et je quitte à regret ces parages, les yeux pleins de cette vision exquise, emportant au cœur l'amour de cette nature si magistralement belle et si ingrattement ignorée.

Solandieu.

TABLEAUX VILLAGEOIS

Le pressoir.

La porte en est si basse
qu'il faut se baisser
pour entrer.

Sur la terre battue,
on voit deux grands pressoirs
séparés par un vieux bassin
de granit

où sans cesse,
tourne la roue,
qui écrase les fruits.
Et les hommes sont là,
avec des brantes vertes,
portant dans les tonneaux
le cidre jaune clair
doux comme le miel,
qui bientôt fermentera dans les caves profondes,
parmi l'espace d'ombre et de fraîcheur
qui se cache,
à l'abri du soupirail.

Et quand la nuit descend
et que la lune s'est levée,
on voit briller, dans le pressoir,
un gros falot

suspendu aux solives.
Les hommes sont là,
adosés à la muraille,
les mains dans les poches ils fument,
en silence,

tandis que le cidre chante
sa petite chanson
dans le cuvier de chêne.
Une mouche bourdonne
autour de la lumiére,
et la fumée

monte lentement vers les poutres.
On entend vaguement
un bruit de voix

et quelquefois, un grand éclat de rire.
Ils rentrent quand la lune
est descendue
sur les collines.

La nuit est toute noire.
Et l'heure,
qui frappe au clocher,
tombe comme un poids lourd
sur les champs,

les vergers
et les toits endormis.

Jeun des Sapins.

Patifou ! — Deux chasseurs sont à l'affût. Un lièvre passe, passe et... disparaît.

— Alo, Daniel, qu'as-to fait ? Porquiè ne l'as-tou pas terri ?

— L'allavi bin traô vitô !

Y'a pas ! — Un jeune homme qui se laissait facilement entraîner à d'excès libations décida un beau jour qu'il adopterait pour un certain temps le régime d'abstinence. Sa mère s'en réjouissait et disait à l'une de ses connaissances :

— Oh ! il n'y a pas à dire, mais depuis que François est abstiné, y boit tout de même moins.